



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



BSV CASSIS n° 2 du 10 avril 2020



Stades

Comme l'an passé en début de saison, le développement des inflorescences est très hétérogène et présente des anomalies. Elles sont dans l'ensemble plutôt courtes et certains boutons ont été fragilisés (chute au moindre contact) par les températures négatives survenues ces deux dernières semaines.

Les stades ci-dessous sont donnés à titre indicatif, bien qu'il existe de fortes disparités au sein d'un même buisson et/ou d'une même parcelle :

stade	C1	C3	D	E1	E2	F1
variétés			NB	secteur tardif		
			NB	secteur précoce		
			AND			
			BD			
					RN	



Inflorescence de Royal de Naples, stade moyen E2 — photo du 7 avril



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



▲ Première fleur ouverte précocement au stade moyen E1



▲ Abeille domestique sur une fleur isolée

Anomalies de développement :

Phénomène observé sur toutes les parcelles du réseau, les inflorescences qui ne sont pas entièrement déployées (stade équivalent E1) montrent pourtant leur première fleur ouverte. Ce déroulement anormal de la floraison et son hétérogénéité sont à mettre en lien avec les fortes températures et la sécheresse post-récolte de 2019, période pendant laquelle a lieu l'initiation florale pour le printemps suivant.

Si ces fleurs parviennent à donner un fruit (les premiers pollinisateurs étant déjà actifs), il sera probablement tombé bien avant récolte car mature trop tôt par rapport au reste de la grappe.



Anthracnose

Le stade de sensibilité est maintenant atteint dans toutes les parcelles du réseau. Des contaminations primaires encore de très petite taille ont été repérées en parcelle sensible (voir photo ci-contre).

Vu la météo passée, il est plus probable que ces contaminations datent de début mars. Toutefois, les petites pluies qui ont eu lieu fin mars (entre 2 et 3 mm tombés sur 2 jours) ont pu suffire à provoquer des contaminations selon le lieu, si les conditions d'hygrométrie et de température ont été favorables par la suite.



En raison des circonstances exceptionnelles, le piège à spore d'anthracnose suivi par la FREDON à Beaune est à l'arrêt depuis le début du confinement. Nous ne pouvons donc pas disposer d'informations complémentaires sur l'évolution de la maladie cette année.



Pucerons



Pas ou peu d'évolution des symptômes de pucerons jaunes depuis le dernier bulletin. Apparition des premiers pucerons verts : les symptômes visibles sont un recroquevillement des feuilles suivi d'une décoloration. Leur présence reste très ponctuelle et n'est pas inquiétante. Avec la hausse des températures, les coccinelles adultes sont de plus en plus présentes et contribuent à leur régulation.





Chenilles

Les chenilles sont maintenant observables sur la quasi-totalité des parcelles du réseau. Il s'agit majoritairement de Cheimato-bies. Elles sont encore de petite taille mais les inflorescences devenant plus lâches, elles sont maintenant capables de causer des dégâts sur les boutons floraux.

La situation est variable selon les parcelles. Leur présence va de forte (avec des chenilles dans environ 75-90% des rameaux observés) à plus sporadique avec seulement quelques indices de leur présence laissés sur une minorité de buissons.

Du fait de la petite taille des chenilles observées et du réchauffement des températures annoncées, la pression devrait progressivement augmenter.



Boutons floraux grignotés par les chenilles et quelques soies présentes



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

